# Atlas du recensement : une lecture plurielle de la Wallonie

Professeur B. Mérenne-Schoumaker,

Professeur ordinaire Ulg Géographie économique Publié par le Crédit Communal, l'atlas du recensement vient de sortir de presse (1). Rassemblant 155 cartes, l'ouvrage montre des processus multiples, voire complexes, et des images très plurielles tant de la Belgique que de la Wallonie. Comment lire cet atlas et qu'en retirer ? Tels sont les deux objectifs majeurs de cet article qui voudrait aussi, dès son introduction, insister sur le danger d'une analyse trop rapide des faits.

Malgré l'existence de nombreuses banques de données, le recensement effectué tous les dix ans par l'Institut national de Statistique reste la source essentielle pour des informations pertinentes en matière de population et de logement. En effet, aucune source ne fournit autant d'informations sur la profession et la structure sociale de la population, les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, les ménages, l'équipement des logements, le niveau d'enseignement, les caractéristiques démographiques locales et régionales. En outre, le recensement permet de rechercher des liens entre toutes les variables, de tracer des évolutions (grâce aux données antérieures) et, de plus, depuis 1971, il autorise des analyses à l'échelle des quartiers ce qui s'avère de plus en plus indispensable depuis les fusions de communes, notamment pour mieux comprendre les phénomènes de ségrégation spatiale.

Si les recensements de l'INS sont d'importants « gisements de données » , ceux-ci n'ont pas toujours été valorisés à leur juste mesure et ce par manque de moyens. Aussi, convient-il d'épingler l'initiative très heureuse des Services fédéraux des Affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC) d'avoir lancé en 1994 un vaste programme de recherche de valorisation de ces données qui a permis à 10 équipes universitaires de traiter toutes ces informations. Ce programme a abouti à deux types de publications : onze monographies publiées par l'INS (2) et l'atlas dont il est ici question.

## OBJECTIF, RÉALISATION ET CONTENU

Comme les deux monographies n° 11 (Urbanisation et Migrations alternantes), l'atlas a été confié à l'équipe KULeuven - ULg dirigée par les Professeurs H. Van der Haegen, E. Van Hecke et B. Mérenne-Schoumaker. L'objectif du travail était triple : « jeter des ponts » entre les différentes monographies, mettre en évidence les principaux résultats du recensement et produire un document « grand public ».

Le travail s'est déroulé en cinq temps :

- élaboration d'un plan provisoire cherchant à repérer l'essentiel dans chaque thème;
- contacts avec les équipes chargées des monographies afin d'obtenir de chacune d'elles ± 10 cartes jugées essentielles ou de synthèse;
- discussion et choix des cartes;
- confection des cartes à partir des données reçues (ce qui impliquait d'uniformiser le nombre de classes, les couleurs retenues, les textes des légendes) et mise en forme des cartes; toutes les cartes générales et les cartes par commune et arrondissement ont été dessinées à l'Ulg (3) tandis que les cartes par quartiers ont été réalisées à la KULeuven;
- élaboration et finition de l'atlas : rédaction des cartes et des textes complémentaires, relecture et uniformisation des textes reçus des auteurs, mise en page, relecture finale.

L'atlas comprend 155 cartes, la plupart à l'échelle communale. Toutefois, afin de mieux traduire les contrastes 31

spatiaux au sein des principales agglomérations ou régions urbaines, 26 cartes ont été dessinées à l'échelle des quartiers; de même, pour mieux mettre en évidence des tendances régionales, 10 cartes d'emploi sont présentées par arrondissement. Par ailleurs, en première partie, on a inséré 6 cartes générales devant permettre de mieux saisir la diversité du cadre belge et l'ouvrage comprend aussi deux calques, l'un par commune et l'autre avec le repérage des villes (chefs lieux d'arrondissement), devant faciliter la lecture des cartes.

Les cartes ont été regroupées en seize thèmes.

- 1. Cadre spatial
- 2. Répartition de la population
- 3. Mouvements naturels de la population
- 4. Mouvements migratoires de la population
- 5. Composantes de l'évolution de la population
- 6. Structure par âge
- 7. Familles et ménages
- 8. Population étrangère
- 9. Enseignement
- 10. Navettes scolaires
- 11. Logements et leur confort
- 12. Population active
- 13. Population ne travaillant pas
- 14. Emploi
- 15. Flux des travailleurs journaliers
- 16. Revenus de la population

Les cartes présentées sont encore **diverses par leur nature**. On relève ainsi:

- des cartes par points traduisant des valeurs absolues; par exemple: population, noyaux d'habitat, emploi, logements construits avant 1919 ...;
- des cartes par plages de couleurs traduisant des valeurs relatives; par exemple : part de la population dispersée, des déplacements en train, des logements habités par les propriétaires, des habitants ne possédant qu'un diplôme d'école primaire ...;
- des cartes d'évolution (souvent entre 1981 à 1991 mais parfois d'évolutions plus longues); par exemple : évolution de la population, de l'emploi, de la population étrangère, de la durée moyenne des déplacements de travail ...;
- des cartes d'indices par rapport à la moyenne belge; par exemple, fécondité, masculinité, mortalité, taux de nonvalorisation d'un diplôme universitaire ...;
- des cartes typologiques : par exemple, ménages, population étrangère, logements, structure de l'espace économique, actifs au lieu de travail, niveaux de vie ...

#### TROIS GRANDS AXES DE LECTURE

Les cartes étant rangées par **thème**, l'entrée la plus aisée est sans conteste celle par sujet, par exemple, les mouvements naturels de la population ou la population active. On peut de la sorte chercher à mieux comprendre un thème grâce à la lecture conjointe de plusieurs documents. Ainsi, il est intéressant de confronter les cartes de natalité (3.1.) ou mieux de fécondité (3.2.) (ce qui permet d'éliminer la distorsion exercée par les structures par âge) et les cartes de mortalité (taux brut ou mieux indice de mortalité standardisé) (3.5. et 3.6.) ce qui éclairera sans aucun doute la carte du mouvement naturel (3.7.). De même, la lecture successive des cartes de structure sociale des cinq principales régions urbaines (Bruxelles, Anvers, Liège, Gand et Charleroi) (12.4. à 12.8.) éclaire sur les différences significatives existant en leur sein de la fréquence de certains quartiers d'habitation et par là sur les processus de ségrégation sociale.

Un deuxième axe est celui de la **mise en relation de cartes relevant de deux ou plusieurs thèmes**. Par exemple, le croisement des naissances hors mariages (3.4. indice de fécondité illégitime standardisé) et des mères seules de 20 à 24 ans (7.7.) montre des liens entre les deux processus mais aussi beaucoup de différences.

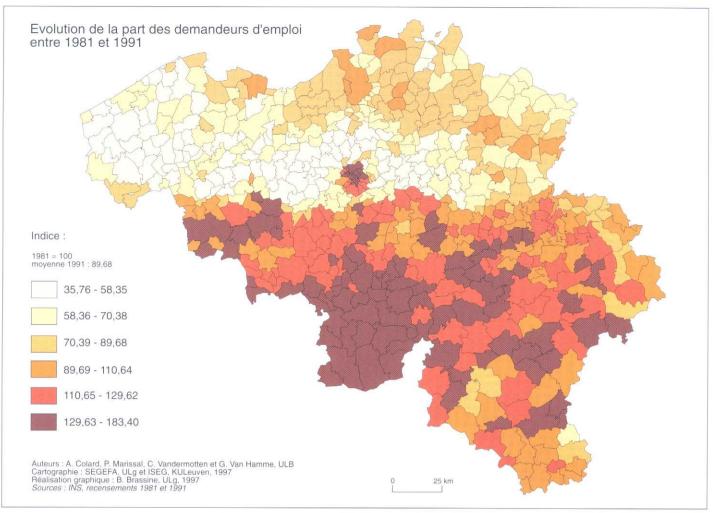
De même, il n'est pas sans intérêt de croiser le solde migratoire (4.3.) ou l'âge moyen des entrants (4.5.) et la part des logements construits entre 1971 et 1991 (11.4.) pour découvrir les faibles relations existant entre croissance de la population par voie migratoire et construction de logements neufs.

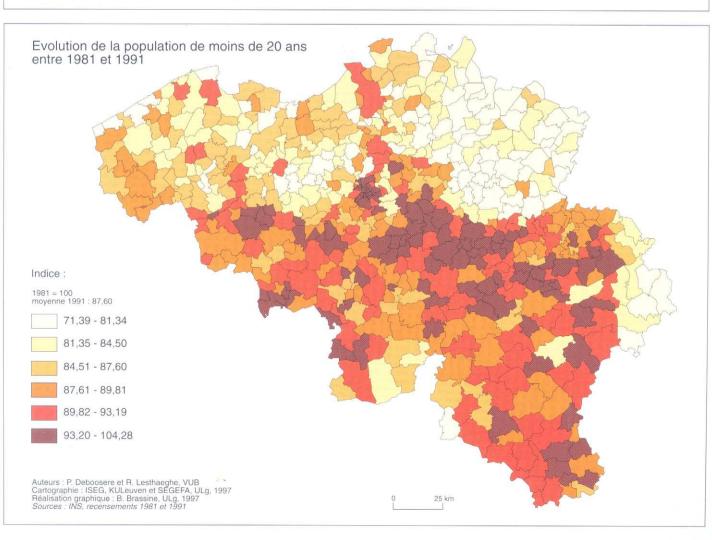
Un troisième mode de lecture de l'atlas est la recherche de traits spécifiques d'un espace, commune, région urbaine ou encore sous-région et ce par comparaison aux espaces proches ou plus lointains. C'est l'exercice auquel nous nous livrerons ci-après pour la Wallonie. Notons toutefois que dans ce cas, on ne peut se contenter d'un seul document et qu'il convient d'en confronter plusieurs car il est souvent difficile de se prononcer sur des situations généralement plurielles et pouvant être influencées tant par les configurations des découpages territoriaux que par les limites des classes.

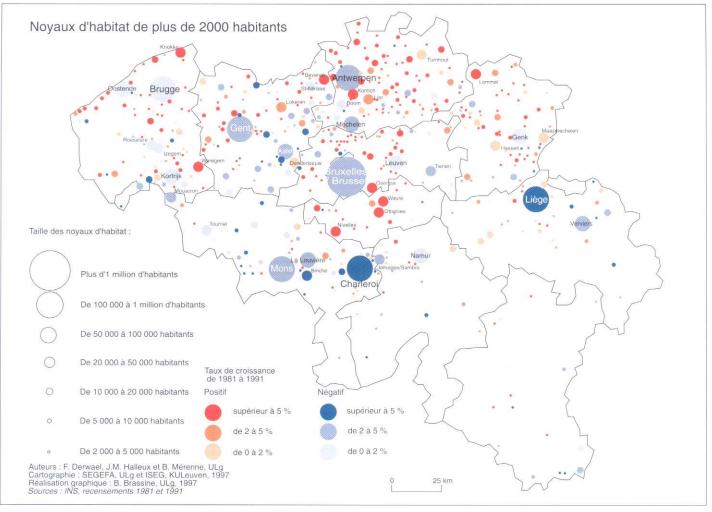
## UNE WALLONIE PLURIELLE

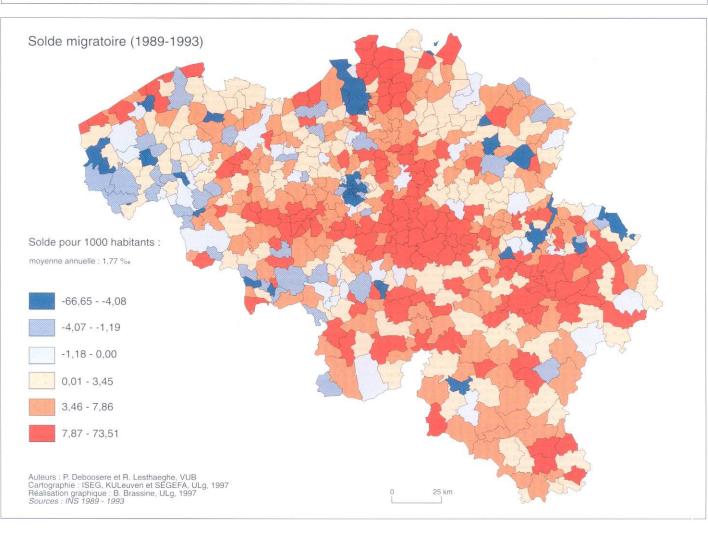
A l'exception de quelques rares cartes, la Wallonie n'apparaît jamais comme un bloc monolithique mais au contraire comme un ensemble très diversifié. Parmi les sous-régions se distinguant le plus souvent, nous citerons le sillon wallon articulé par les vallées de la Sambre, de la Meuse et de la Vesdre, le Brabant wallon et plus particulièrement sa partie nord celle comprise dans la région urbaine bruxelloise (1.6.), la Communauté germanophone (1.3.),

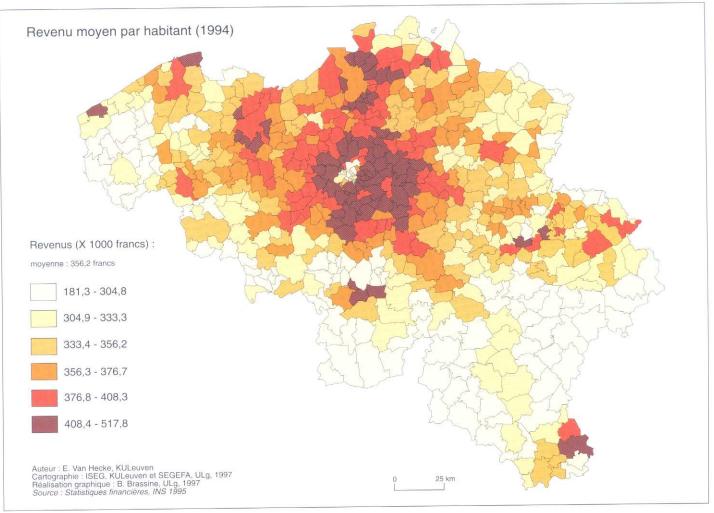
32

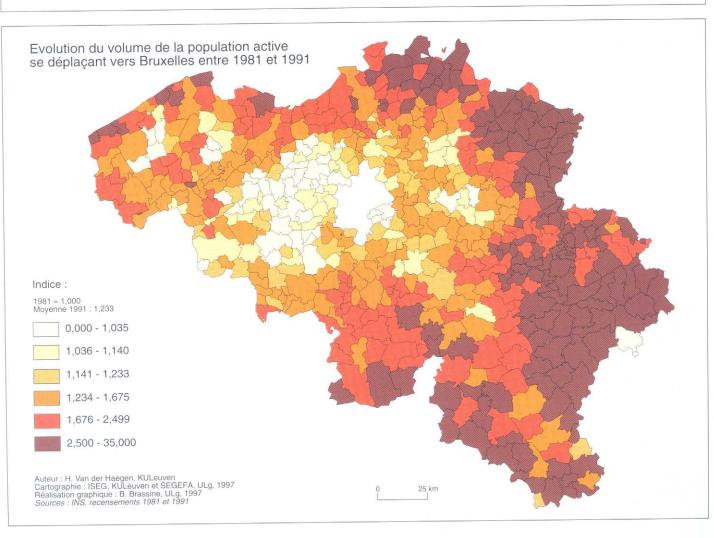


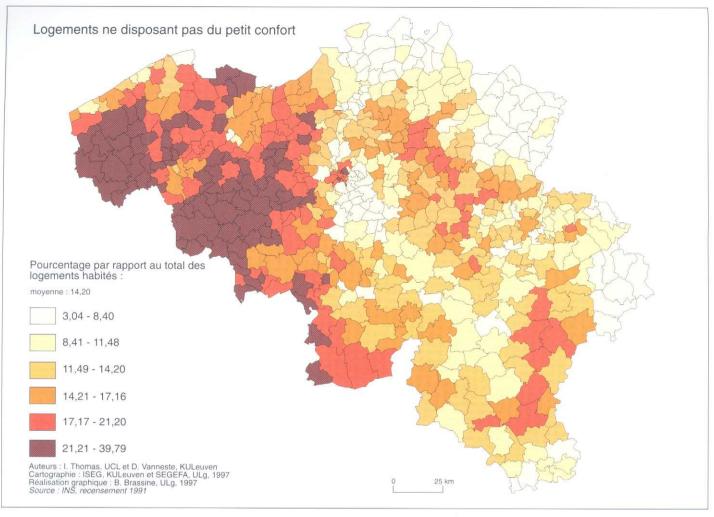


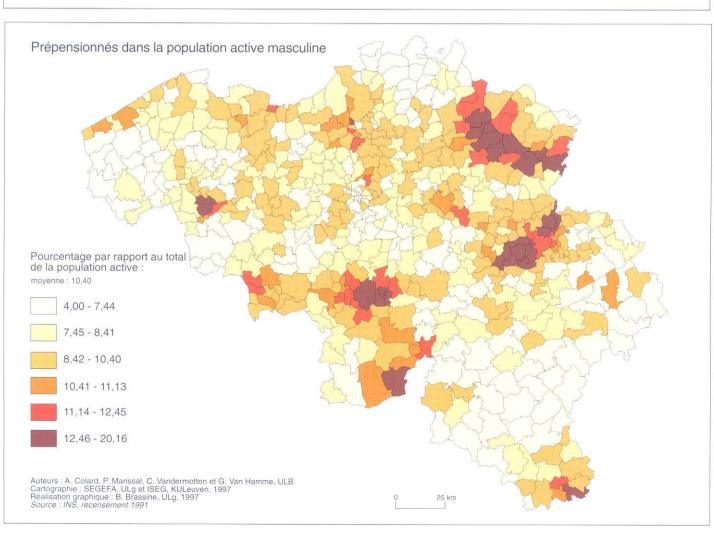












la Lorraine et plus particulièrement sa partie est en contact direct avec le Luxembourg (1.1.), l'Ardenne centrale (1.1.). Ces sous-espaces sont des réalités spatiales aux origines variées: interviennent, en effet, selon le cas, le poids du passé (notamment les développements urbains et industriels du siècle dernier), l'urbanisation récente, les spécificités culturelles et bien entendu les cadres géographiques traditionnels. En outre, sur plusieurs cartes comme les revenus (16.1.) ou le solde naturel (3.7.), on peut distinguer un axe Bruxelles - Namur - Arlon fortement lié au réseau routier et autoroutier ainsi qu'au tracé ferroviaire alors que sur beaucoup d'autres comme l'indice de fécondité légitime (3.3.), le solde naturel (3.7.), les femmes de 65 à 69 ans résidant encore avec des enfants (7.11.), la part des élèves dans l'enseignement secondaire général (9.7.), les logements ne disposant pas du petit confort (11.5.), les femmes parmi les demandeurs d'emploi (13.6.) ... la Wallonie semble se subdiviser en deux ou trois blocs se succédant d'ouest en est et opposant ainsi la province de Hainaut à l'ensemble du Brabant wallon -Namur et à l'ensemble de la province de Liège - province de Luxembourg.

# UNE DUALITÉ FLANDRE - WALLONIE RÉELLE MAIS NON DOMINANTE

C'est sans conteste au niveau de l'emploi que le contraste Flandre - Wallonie apparaît le mieux : ainsi, le pourcentage de population active (12.1.) est souvent beaucoup plus faible en Wallonie qu'en Flandre (à l'exception de la Communauté germanophone), les inactifs parmi les hommes de 20 à 29 ans (13.2.) plus nombreux, l'évolution des demandeurs d'emploi (13.4.) plus forte; parallèlement, on y observe une part plus faible d'emplois dans le secteur manufacturier (14.3.) et à l'opposé plus d'emplois dans le secteur tertiaire (14.4.), en particulier le non-marchand (14.7.). De tels résultats confortent sans conteste l'origine principalement économique du cliché Flandre - Wallonie.

Certes, d'autres cartes traduisent aussi des contrastes nord-sud notamment celles relatives à l'âge des logements (11.2. part des logements construits avant 1919; 11.4. part des logements construits entre 1971 et 1991). Dans ce cas, un processus majeur doit être évoqué : la tendance beaucoup plus grande en Wallonie de rénover liée sans doute à des modèles culturels différents mais aussi à un patrimoine de meilleure qualité (surtout en milieu rural) et à des moyens financiers moindres, surtout dans les banlieues industrielles où par ailleurs existait un important patrimoine datant du siècle dernier.

En ce qui concerne la démographie, la Wallonie présente à la fois un indice de fécondité standardisé plus élevé que la

Flandre (exception faite du Westhoek) (3.2.) ce qui se traduit par un rajeunissement relatif de sa population par rapport à celle de la Flandre (6.1. évolution des moins de 20 ans) mais aussi un indice de mortalité standardisé plus élevé (3.6.) indiquant une mortalité supérieure sans doute liée à des habitudes de vie différentes.

## UN PROCESSUS MAJEUR: L'URBANISATION

Beaucoup de contrastes régionaux ou sous-régionaux sont dus à l'urbanisation. La carte du degré d'urbanisation des communes (1.5.) met bien en évidence la dualité wallonne: d'une part, un axe d'urbanisation majeur allant de Tournai à Eupen et une « nappe d'urbanisation » au départ de Bruxelles ne rejoignant le sillon qu'entre La Louvière et Charleroi et, d'autre part, un espace moyennement ou faiblement urbanisé, voire rural dans la partie nord et surtout au sud du sillon. En fait, la Wallonie comprend 7 régions urbaines (contre 8 en Flandre) (1.6.) alignées sur un axe ouest - est et toutes jointives sauf celle de Tournai; ces régions jouxtent aussi la très grande zone de périurbanisation de Bruxelles.

L'urbanisation - et plus particulièrement ses composantes récentes à savoir la périurbanisation, voire la rurbanisation et a contrario la désurbanisation des tissus urbains traditionnels - explique en fait toute l'évolution depuis 20 à 30 ans de la population, les mouvements migratoires étant beaucoup plus importants que les mouvements naturels. D'où une carte 2.3. évolution de la population très liée à la croissance périurbaine de Bruxelles et de Liège ainsi qu'une carte 2.4. montrant bien le déclin de tous les noyaux d'habitat de plus de 50 000 habitants. Les cartes d'immigration (4.1.), d'émigration (4.2.) comme celle du solde migratoire (4.3.) expriment également dans une très large mesure la suburbanisation à partir de Bruxelles et des grandes villes wallonnes et aussi à partir de Luxembourg et d'Aix-la-Chapelle. La taille des ménages (7.2. ménages d'une personne; 7.3. ménages de 5 personnes et plus) comme la part des logements habités par leur propriétaire (11.10.) ou celle des étrangers (8.2.) sont encore liés en partie aux villes, lieux par excellence des petits ménages, des locataires et de concentration de population étrangère, population toutefois également corrélée aux frontières. Notons enfin un lien évident entre suburbanisation et part des habitants possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (9.4.) ou entre suburbanisation et évolution de la durée moyenne des déplacements des migrants alternants (15.8.).

# LE RÔLE POLARISATEUR DE L'AGGLOMÉRATION BRUXELLOISE

17% de la population belge habitent la région urbaine bruxelloise et 23 % y travaillent. Bruxelles est sans conteste

le « moteur » de la création de richesse du pays. Certes, son centre s'est appauvri tant en population qu'en revenus; il s'est aussi largement dualisé, les communes et quartiers à l'ouest de l'axe du canal de Hal à Vilvorde concentrant les populations les moins aisées (12.4). Mais en périphérie proche se trouve une large couronne de revenus élevés, particulièrement développée au sud et à l'est (16.1.). Une grande partie du Brabant wallon, de même que plusieurs communes des arrondissements de Namur, de Charleroi, de Soignies sont ainsi touchées par la suburbanisation qui irradie en quelque sorte le territoire à la faveur des axes de communication.

Au-delà des processus résidentiels, le rôle de Bruxelles est très manifeste encore au niveau des migrations pendulaires (15.11. à 15.14.) qui ont constamment augmenté: 190 000 en 1964, 246 000 en 1970, 283 000 en 1981, 314 000 en 1991. Parmi les migrants, 100 000 viennent de Wallonie dont 37 000 du Brabant wallon et aussi de plus en plus des autres régions wallonnes ce qui explique des croissances des navettes beaucoup plus fortes au sud et à l'est qu'ailleurs (15.14.).

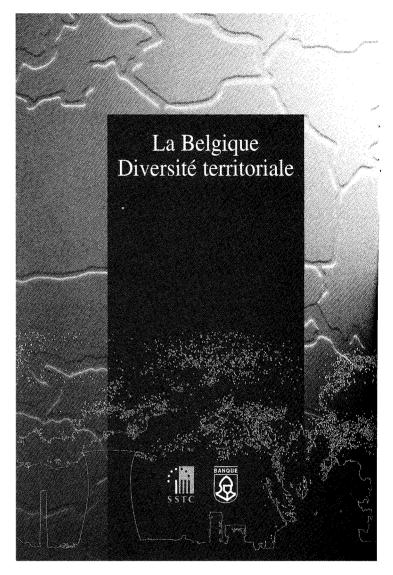
## LE POIDS DU PASSÉ INDUSTRIEL

Les cartes de l'emploi (14) ne peuvent pas être comprises sans référence au passé wallon et plus spécifiquement à son passé industriel. Ainsi les deux cartes de synthèse de l'emploi (14.8. secteur secondaire et 14.9. secteur tertiaire) de même que le document 12.3. traduisant la structuration de l'espace économique sur la base des structures sectorielles au lieu de résidence des actifs portent les traces des grands secteurs du passé et expliquent aussi le morcellement de la zone du sillon. De même, les prépensionnés dans la population active masculine (13.1.) comme les demandeurs d'emploi (13.3.) soulignent bien les vieux bassins industriels.

La répartition des étrangers à l'échelle communale (8.1. et 8.2.) et celle des ouvriers étrangers à l'échelle des quartiers des régions urbaines de Liège et de Charleroi (8.5.) doivent aussi beaucoup au passé, la plupart des étrangers se retrouvant dans les anciennes communes ou quartiers industriels c'est-à-dire principalement ceux situés dans l'axe des vallées industrielles.

## LA DUALISATION DE NOS SOCIÉTÉS

Beaucoup de cartes - et plus particulièrement celles établies à l'échelle des quartiers - traduisent encore une tendance de plus en plus nette au regroupement sur certains espaces des populations les plus aisées et par voie de conséquence, à l'abandon d'autres espaces à des populations moins favorisées.



Si le fait est très sensible sur toutes les cartes de l'agglomération de Bruxelles (notamment les jeunes étrangers 8.7. ou la structure sociale 12.4.), elle se manifeste aussi - avec une ampleur moindre cependant - sur Liège et Charleroi. En outre, malgré la taille relativement grande de nombreuses communes, la dualisation apparaît également à l'échelle de sous-régions entières comme le Borinage, le Centre, le bassin de Charleroi, le bassin de Liège et le pôle de Verviers, voire même de l'Entre-Sambre-et-Meuse ou le Hainaut occidental. Dans beaucoup de ces sous-régions, les handicaps semblent s'accumuler en matière de logement, de retard scolaire, de non-emploi, de faiblesse des revenus, de ménages éclaté....

Sans aucun doute, c'est un processus important qu'il conviendrait de mieux cerner et pour lequel des réponses rapides sont nécessaires si l'on veut pouvoir un jour enrayer le phénomène.

## DES MODÈLES CULTURELS NOUVEAUX

A travers les cartes démographiques notamment, on voit encore une certaine diversité de modèles culturels et surtout l'émergence de nouveaux modèles. C'est le cas de l'importance croissante de la cohabitation (7.9.), des naissances hors mariage (3.4.), de la tendance des jeunes à habiter plus longtemps chez leurs parents (« les familles hôtels » ) (7.8.), d'une fécondité à un âge plus avancé entraînant une plus forte proportion de femmes de 65 à 69 ans résidant encore avec des enfants (7.11.). En général, les contrastes ne traduisent pas une opposition villes - campagnes comme on le dit souvent mais plus fréquemment une dualité ouest - est, la Wallonie de l'Est et surtout du Sud - Est apparaissant moins touchée par ces nouveaux comportements.

- (1) B. Mérenne-Schoumaker, V. Van der Haegen et E. Van Hecke (Réd.),
- « La Belgique : *Diversité territoriale* », Bulletin du Crédit Communal, n° 202, Bruxelles, 1997/4, 144 p.
- (2) Liste des monographies du recensement publiées par l'INS :
- l'évolution de la population. Population par âge et par sexe.
- 2. La mobilité spatiale de la population.
- 3. Les populations allochtones de Belgique.
- 4. Ménages et familles.
- 5. Nuptialité et fécondité.
- Emploi et structures socio-économiques régionales.
- 7. La dimension spatiale de l'emploi.
- 8. Emploi féminin et ségrégation.
- 9. Scolarisation, niveau d'instruction et insertion professionnelle.
- Le logement. Réalités socio-économiques et géographiques.
- 11. Urbanisation et migrations alternantes.
- (3) Nous tenons à remercier très vivement Benoît Brassine, Licencié en Sciences géographiques et chercheur dans notre service pour sa précieuse collaboration lors de la réalisation des cartes.

#### CONCLUSION

L'atlas du recensement est sans conteste un document très riche soulevant plus de questions qu'il n'en résout. A travers les multiples cartes qu'il rassemble, il montre d'abord toute la diversité du territoire wallon. Il interpelle également car, au-delà des documents, il souligne des processus qui risquent à terme de changer profondément les territoires. En effet, si la suburbanisation ou la dualisation des espaces ne sont pas spécifiques à l'espace wallon, ils n'en ont pas moins beaucoup d'importance en son sein ce qui pourrait à terme fortement le désarticuler.

## Avis au lecteur

Afin d'illustrer cet article, huit cartes en couleur ont été extraites de l'atlas du recensement et sont présentées dans les pages centrales de la revue Wallonie. Ces cartes représentent :

- 1. L'évolution de la part des demandeurs d'emploi entre 1981 et 1991
- 2. L'évolution de la population des moins de 20 ans entre 1981 et 1991
- 3. Les noyaux d'habitat de plus de 2000 habitants
- 4. Le solde migratoire (1989-1993)
- 5. Le revenu moyen par habitant (1994)
- 6. L'évolution du volume de la population active se déplaçant vers Bruxelles entre 1981 et 1991
- 7. Les logements ne disposant pas du petit confort
- 8. Les prépensionnés dans la population active masculine

Le lecteur est donc invité à consulter ces différentes cartes. Néanmoins, le texte de l'article fait référence à d'autres cartes, via une numérotation particulière. Il s'agit des numéros des cartes tels qu'ils apparaissent dans l'atlas du recensement. Ces références ont été maintenues afin de permettre la lecture de cet article en parallèle avec l'atlas.

35